

Déclaration annuelle Taxe Locale sur la Publicité Extérieure

1 - INFORMATIONS RELATIVES AU REDEVABLE

Déclaration à adresser à :

Mairie d'AURAY - Direction des Finances/Recettes 100 pl de la République BP 10610 56406 AURAY cedex

- La déclaration annuelle doit être effectuée **avant le 1er mars** de l'année d'imposition **pour les supports existant au 1er** ianvier.
- Les supports créés ou supprimés en cours d'année (entre le 1er janvier et le 31 décembre) font l'objet de déclarations supplémentaires qui doivent être effectuées dans les 2 mois suivant la création ou la suppression.
- En l'absence de déclaration de l'exploitant, le maire, après une mise en demeure restée sans effet, peut procéder à une taxation d'office.
- Le défaut de déclaration dans les délais fixés ou le fait d'avoir souscrit une déclaration inexacte donnent lieu au paiement par le redevable d'une amende
- Le recouvrement de la taxe a lieu à partir du 1er septembre de l'année d'imposition.

Dossier reçu le : complet – informations manquantes :

2 – INFORMATIONS RELATIVES AUX DISPOSITIFS TAXES SURFACES DÉCLARÉES

<u>Dispositifs Publicitaires – Pré-enseignes y compris les pré-enseignes dérogatoires</u>

- Constitue un dispositif publicitaire : tout support susceptible de contenir une publicité
- Constitue une pré-enseigne : toute inscription, forme ou image indiquant la proximité d'un immeuble où s'exerce une activité déterminée

N° du dispositif (à mentionne r sur la photo)	NATURE DU SUPPORT (publicité ou pré- enseigne) et TYPE D'INSTALLATION (publicité scellée au sol, pré- enseigne sur mur de clôture)	Adresse complète	Dimensions (largeur et hauteur en m)	Surface du dispositif en m²	Nb de faces	Surface totale en m²	Date d'installat ion	Numérique OUI/NON
Superficie totale en m²								

Tota at aignotura du	eclarant :	
Jale el Signalure du i	;Clarant	

TARIFS 2019

(délibération du conseil municipal du 29/05/2018)

C'est la surface de chaque support qui est prise en compte pour déterminer le tarif applicable.

NATURE DES SUPPORTS	TARIFS 2019
DISPOSITIFS PUBLICITAIRES ET PREENSEIGNES	
< OU =50 M2	
SUPPORTS PUBLICITAIRES NON NUMERIQUES	20,50€
SUPPORTS PUBLICITAIRES NUMERIQUES	61,50€
> 50 M2	
SUPPORTS PUBLICITAIRES NON NUMERIQUES	41,00€
SUPPORTS PUBLICITAIRES NUMERIQUES	123,00€

Joindre les photographies des supports avec la mention du n° du dispositif (tel que mentionné dans la déclaration) Pour plus de renseignements ou une assistance :

Direction des Finances – Mairie d'Auray - 100, Place de la République – BP 10 610 – 56 406 AURAY Cedex L. DUMAS - Téléphone : 02 97 24 01 23 – I.dumas@ville-auray.fr

Dossier reçu le : complet – informations manquantes :

2 - INFORMATIONS RELATIVES AUX DISPOSITIFS TAXES **SURFACES DÉCLARÉES**

Enseignes

• Constitue une enseigne : toute inscription, forme ou image apposée sur un immeuble et relative à une activité qui s'y exerce

N° du dispositif (à mentionne r sur la photo)	NATURE DU SUPPORT (enseigne) et TYPE D'INSTALLATION (enseigne à plat sur mur, enseigne perpendiculaire, enseigne en toiture, enseigne scellée au sol)	Adresse complète	Dimensions (largeur et hauteur en m)	Surface du dispositif en m²	Nb de faces	Surface totale en m²	Date d'installatio n	Date de suppress ion
Superficie totale en m²								

Date et signature du déclarant :

TARIFS 2019

(délibération du conseil municipal du 29/05/2018)

Pour une même activité, c'est la surface TOTALE des enseignes qui est prise en compte pour déterminer le tarif applicable

NATURE DES SUPPORTS	TARIFS 2019			
ENSEIGNES				
Surface < ou = 7 m ²	Exonération			
Surface > 7 et <ou 12="" =="" m<sup="">2 Non scellées au sol</ou>	10,30 €	Exonération de 50%		
Surface > 7 et <ou 12="" =="" m<sup="">2 Scellées au sol</ou>	20,50€			
Surface >12 et < ou = 50 m ²	41,00€			
Surface > 50 m ²	82,00€			

Joindre les photographies des supports avec la mention du n° du dispositif (tel que mentionné dans la déclaration) Pour plus de renseignements ou une assistance :

Direction des Finances – Mairie d'Auray - 100, Place de la République – BP 10 610 – 56 406 AURAY Cedex L. DUMAS - Téléphone : 02 97 24 01 23 – I.dumas@ville-auray.fr

Dossier reçu le : complet – informations manquantes